

Conseil de Quartier – Gros Caillou
Compte rendu
25 mai 2023

Tour de table

- **Marguerite CHEVREUL**, conseillère d'arrondissement, élue référente pour le quartier du Gros Caillou.
- **Bruno DELGADO**, adjoint au maire et chargé de la vie associative et de la coordination des conseils de quartiers. ;
- **Ève GUIMONNEAU**, directrice de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 7^e
- **Stéphane CHOPIN**, collaborateur du Maire.

La réunion rassemble 4 participants.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des activités de la bibliothèque Amélie
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : point d'étape et future réunion en Mairie
- Les avancées dans la lutte contre l'insécurité sur le Champ de Mars
- Mise en place du dispositif Reflex lors des périodes de fortes chaleurs
- Le programme « Été solidaire dans le 7^e »
- Point sur la signalétique du Champ de Mars

Présentation des activités de la bibliothèque Amélie

Bruno DELGADO remercie Monsieur Guillaume RUFFAT, Directeur de la bibliothèque Amélie depuis près de deux ans, pour sa présence à cette réunion du Conseil de Quartier.

Monsieur RUFFAT rappelle les horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

- Lundi : fermé.
- Mardi : 13h00 – 19h00.
- Mercredi : 10h00 – 19h00.
- Jeudi : 13h00 – 19h00.
- Vendredi : 13h00 – 19h00.
- Samedi : 10h00 – 18h00.
- Dimanche : fermé.

Outre la mise à disposition de livres et de journaux, la bibliothèque Amélie organise également des soirées de débat, des journées dédiées aux jeux de société, ainsi que des sessions de théâtre, et des sessions d'accompagnement numérique à destination des seniors.

Monsieur RUFFAT rappelle que les inscriptions à ces activités sont gratuites. Retrouvez toutes les informations relatives à ces inscriptions au lien suivant : <https://www.paris.fr/pages/bibliotheques-infos-pratiques-2507/>

En parallèle, de nombreuses ressources sont disponibles en ligne.

Monsieur RUFFAT indique que pour la première fois, à partir du mois de septembre 2023, la bibliothèque va mettre en place un service de portage de livres / documents à domicile, afin d'aider les personnes fragiles ou en grossesse.

Monsieur RUFFAT invite l'ensemble des Conseillers de quartier à s'abonner à l'infolettre de la bibliothèque en cliquant sur le lien suivant : https://login.mailing.culture.paris.fr/users/subscribe/js_id/6t1j/id/1

Une Conseillère de quartier demande si la bibliothèque est climatisée. Monsieur RUFFAT indique que ce n'est pas le cas mais que la température reste modérée à l'intérieur de la bibliothèque, y compris l'été.

Un Conseiller de quartier demande si la bibliothèque est équipée d'ordinateurs. Monsieur RUFFAT précise que 5 ordinateurs sont mis à disposition de l'ensemble des usagers de la bibliothèque, et qu'ils sont utilisés notamment par les étudiants.

Un Conseiller de quartier demande s'il existe une cafétéria. Monsieur RUFFAT répond par la négative.

Monsieur RUFFAT invite l'ensemble des Conseillers de quartier à suivre les actualités de la bibliothèque en s'abonnant à l'infolettre de la bibliothèque : https://login.mailing.culture.paris.fr/users/subscribe/js_id/6t1j/id/1

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Bruno DELGADO annonce qu'une réunion en Mairie du 7^e est programmée le mardi 11 juillet 2023.

Cette réunion portera sur plusieurs points :

- **La tenue des test-events**, sorte de répétition générale, **au mois d'août 2023** :
 - 4 – 6 août : épreuves de natation en eau libre (dans la Seine)
 - 14 – 24 août : épreuve de Coupe du Monde de tir à l'arc (sur l'Esplanade des Invalides)
 - 16 – 20 août : épreuve de triathlon.
- **Les grands principes de sécurité dans le cadre des JOP**
- Les modalités qui seront mises en place afin de **permettre aux habitants du 7^e de se déplacer dans l'arrondissement pendant les Jeux et de limiter les nuisances** liées à cet événement.

Bruno DELGADO souligne l'impact sur les déplacements dans le 7^e de ces événements : par exemple, au niveau de l'Esplanade des Invalides, des déviations seront mises en place pour contourner le stade éphémère qui y prendra place.

Il rappelle que le 7^e accueillera 3 sites de compétition dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 :

- **L'Esplanade des Invalides (8 000 spectateurs)** : épreuves de tir à l'arc (+ para-tir à l'arc), d'athlétisme et de cyclisme sur route.
- **Le Stade Tour Eiffel (12 860 spectateurs)** : épreuves de beach-volley et de cécifoot.
- **L'Arena Champ de Mars (8 356 spectateurs)** : épreuves de judo et para judo, de lutte et de rugby fauteuil.

Pour rappel, les Jeux Olympiques auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024, tandis que les Jeux Paralympiques se dérouleront du 28 août au 8 septembre 2024.

Les avancées dans la lutte contre l'insécurité sur le Champ de Mars

Bruno DELGADO rappelle que **deux Conseils locaux sur la sécurité, dédiés au Champ de Mars, ont été organisés en Mairie** en présence du Préfet de Police et de la Procureure de la République :

- **le lundi 10 octobre 2022**
- **le jeudi 9 mars 2023**

Deux avancées majeures ont été obtenues par Rachida DATI :

➤ **La mise en place dès le mois de juin 2023 d'un poste avancé mobile**

Il s'agit d'un commissariat mobile installé au pied de la Tour Eiffel afin de prévenir et de lutter contre les vendeurs à sauvette et les joueurs de bonneteau qui sévissent au Champ de Mars.

Surtout, ce poste avancé mobile permet aux agents de la Police Nationale d'intervenir plus rapidement pour interpeller les auteurs de trouble.

Il est également possible d'y déposer plainte.

➤ **La mise en place depuis le 15 mars 2023 de la procédure de l'amende forfaitaire délictuelle qui permet de lutter contre les ventes à la sauvette.**

Cette procédure exceptionnelle, issue de la loi de modernisation de la justice (2016), se présente comme une alternative aux poursuites judiciaires classiques, souvent pénibles et inefficaces. Elle se déroule en effet sans procédure judiciaire contradictoire ni jugement.

Plusieurs Conseillers de quartier déplorent le manque de toilettes sur le Champ de Mars. Bruno DELGADO partage ce constat et indique que de nouvelles sanisettes pourraient être installées d'ici le début des Jeux Olympiques, mais que la Ville de Paris n'a pas confirmé cette possibilité à l'heure actuelle.

Mise en place du dispositif Reflex lors des périodes de fortes chaleurs

Marguerite CHEVREUL présente brièvement le dispositif.

Il s'agit d'un fichier de recensement de l'ensemble des personnes fragiles à Paris afin de les accompagner dans le cadre des épisodes de canicule, des crises sanitaires ou d'autres événements majeurs. :

Eve GUIMONNEAU ajoute que ce dispositif concerne notamment les personnes malvoyantes ou en situation de handicap moteur.

Ce fichier permet de proposer des solutions adaptées, et de mobiliser les services sanitaires et sociaux pour des interventions ciblées.

- Le dispositif est destiné en priorité aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes en situation de handicap.

Au 1^{er} mars 2023, le fichier comprenait 10 664 bénéficiaires à l'échelle de tout Paris, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 17% de la population totale parisienne.

- Le 7^{ème} arrondissement compte 135 bénéficiaires, ce qui représente 1% à l'échelle de la Ville de Paris.

Marguerite CHEVREUL détaille quelques-unes des actions mises en place dans le cadre de ce dispositif : la mobilisation de bénévoles pour des visites de courtoisie auprès des bénéficiaires, la distribution de ventilateurs à domicile ou la mise en place de salles rafraîchies dans les résidences pour seniors du 7^e.

Marguerite CHEVREUL rappelle que Rachida DATI a donc souhaité participer au renforcement des campagnes d'informations locales dans le 7^e et qu'il existe désormais 2 façons de vous inscrire ou d'inscrire des proches au dispositif « Reflex » :

- En écrivant directement au Maire, à l'adresse : rachida.dati@paris.fr
- En appelant le **3975**

Le programme « Été solidaire dans le 7^e »

Bruno DELGADO présente ce point et indique qu'il s'agit d'un programme d'activités pour tous et toutes qui souhaitent prendre part à des animations culturelles et sportives gratuites tout au long de l'été 2023.

Il s'agit cette année de la **19^{ème} édition**.

Un panel d'activités variées est proposé afin de permettre à tout le monde de profiter de son été et de partager des moments de joie, de partage et de solidarité.

Ce programme est organisé en coordination avec la **Maison de la Vie Associative et Citoyenne** et repose sur la mobilisation et le dynamisme de chacun des bénévoles.

Bruno DELGADO salue l'implication efficace d'Eve GUIMONNEAU, Directrice de la Maison de la Vie associative et Citoyenne du 7^e, dans la mise en œuvre de ce programme.

Eve GUIMONNEAU complète cette présentation en indiquant que 2 nouvelles activités pourraient être ajoutées en lien avec la bibliothèque Amélie.

Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans le 7^e au lien suivant :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/16/programme-ete-solidaire-2023_vf2-fiaP.pdf

Point sur la signalétique du Champ de Mars

Ce point a été reporté à un prochain Conseil de quartier.